

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **lundi 7<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2011**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- › monsieur le maire Hugues Grimard
- › madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- › monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- › monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- › monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- › monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- › monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- › me Marie-Christine Fraser, greffière

Madame Nicole Forgues, conseillère a motivé son absence. Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

#### **2011-252**

##### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

#### **2011-253**

##### **ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2011**

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2011, les modifications suivantes doivent y être apportées :

- 1) Il est mentionné que le conseiller Pierre Benoit s'est retiré avant l'adoption de la résolution 2011-246 pour l'appui au Centre récréatif d'Asbestos inc.
- 2) La résolution 2011-227 aurait dû se lire comme suit :

« Le Club 3 et 4 roues de l'Or blanc demande l'autorisation de circuler sur la rue des Vétérans pour traverser la route 255 jusqu'au poste d'essence Beaulieu pour rejoindre leur sentier. Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos accorde son autorisation pour la circulation des VTT

sur la rue des Vétérans jusqu'à la route 255 et que des panneaux de signalisation adéquats y soient installés. *Le tout est conditionnel à l'obtention par le Club 3 et 4 roues de l'Or blanc inc. de l'accord du ministère des Transports du Québec.* »

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter le procès-verbal avec les modifications apportées.

Adoptée.

## **CORRESPONDANCE**

- › Lettre de la direction de l'évaluation foncière du MAMROT nous informant de sa proportion médiane et du facteur comparatif pour l'année 2012 pour la Ville d'Asbestos.
- › Information transmise par la Commission municipale du Québec concernant la confirmation de la reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières de La Maison de l'action bénévole de l'Or blanc inc.
- › Lettre de remerciements des administrateurs du Festival des Gourmands mentionnant leur grande satisfaction pour l'excellente collaboration de la Ville d'Asbestos et de ses employés.

## **DEMANDES DES CONTRIBUABLES**

- › Plusieurs citoyens expriment leurs opinions et leurs craintes sur le projet Estrie-Enviropôle.
- › Un citoyen fait part de l'accumulation de déchets à l'estrade du terrain de baseball sur la 1<sup>re</sup> Avenue.
- › Un citoyen se questionne sur la réparation des lumières de rue.
- › Une citoyenne veut féliciter ceux qui entretiennent le sentier pédestre qui longe la route 255 puisqu'il est bien entretenu.

## **ABSENCE**

A ce moment de la séance, le conseiller Alain Roy quitte son siège.

## **2011-254**

### **CUISINE-AMITIÉ: DEMANDE DE CONTRIBUTION POUR ACTIVITÉ « TABLÉE DES CHEFS »**

Considérant que la Cuisine-amitié de la MRC des Sources conjointement avec Québec en forme se préparent à mettre en œuvre le premier atelier du Frère Toc de la Tablee des Chefs afin de promouvoir de saines habitudes de vie auprès des jeunes, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de contribuer pour un montant de 500 \$.

Adoptée.

## PRÉSENCE

Le conseiller Alain Roy reprend son siège à ce moment de la séance.

## RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2011

Monsieur le maire Hugues Grimard fait lecture à l'assemblée présente ce soir son rapport sur la situation financière 2011:

Citoyens et citoyennes,

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, le Maire doit faire un rapport sur la situation financière de sa municipalité, au cours d'une séance du Conseil. Ce rapport doit être déposé un mois avant le dépôt du budget de l'année à venir.

### ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'ANNÉE 2010

Le Conseil municipal adoptait à sa séance extraordinaire du 9 mai 2011 les états financiers consolidés de l'année 2010 qui ont été vérifiés par la firme Roy Desrochers Lambert. L'état des activités financières de fonctionnement pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010 se résume comme suit :

Revenus de fonctionnement:	8 732 342 \$
Charges de fonctionnement :	<u>(8 429 960 \$)</u>
Excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales :	302 382 \$
Conciliation à des fins fiscales	
Amortissement inclus dans les charges	1 253 741 \$
Remboursement de la dette à long terme	(547 435) \$
Affectations- Activités d'investissements	(517 744) \$
Affectations- Réserves et autres	(206 293) \$
Autres éléments de conciliation	<u>141 608 \$</u>
Excédent de fonctionnement de l'exercice pour la Ville d'Asbestos :	426 259 \$

### PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2011

Pour 2011, le programme des dépenses en immobilisations prévoyait des investissements de 2 399 380 \$.

À ce jour, beaucoup d'investissements prévus ont été réalisés mais certains restent à faire dont les travaux de réfection du boulevard Saint-Luc. De façon à mieux préparer ces travaux d'envergure, le conseil municipal a décidé de reporter d'une année ce chantier majeur. Plusieurs études préliminaires ont été réalisées durant l'année 2011 afin de bien planifier ce qui deviendra une véritable porte d'entrée pour notre ville.

Au cours de l'année 2011 :

- Nous avons terminé la relocalisation des bureaux administratifs de l'Hôtel de ville dans l'ancien presbytère de l'église Saint-Aimé comprenant l'aménagement d'une nouvelle salle du Conseil. L'édifice du 185, rue du Roi a pour sa part été démoli au cours de l'été et fera place à un développement résidentiel.

- Nous avons rénové la salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies qui présentait des signes de vieillissement et procédé à d'importants travaux de drainage afin de corriger des problèmes d'infiltration.
- Nous avons procédé à des travaux majeurs de drainage à notre usine de filtration et à la réfection d'une partie de la toiture de notre usine de traitement des eaux usées.
- Nous avons travaillé à un plan de gestion de nos immeubles et de nos espaces verts qui devrait être terminé avant la fin de 2011. Ce plan nous permettra de mieux programmer les investissements à réaliser sur nos immeubles et propriétés afin de les maintenir en bon état.
- Nous avons remis en place un comité touristique pour la Ville d'Asbestos et des outils de promotion sont en préparation. Un nouvel accueil touristique a été aménagé afin de le regrouper avec la Bibliothèque municipale afin de mieux accueillir les visiteurs 12 mois par année.
- Nous avons procédé à la refonte complète du service de camp de jour (OTJ) pour la saison estivale 2011. De nouvelles façons de faire, une nouvelle programmation, un horaire plus flexible et un nouvel emplacement ont été mis en place.
- Nous avons adopté une politique de gestion contractuelle au printemps 2011. Cette politique permettra d'encadrer l'octroi et la gestion des contrats donnés par la municipalité. Un système informatisé de commandes et achats a également été mis en place.
- Nous avons mis à niveau notre système informatisé de comptabilité afin de nous permettre un suivi plus rigoureux de nos dépenses et investissements.
- Nous avons continué à renouveler nos équipements nécessaires au service des Travaux publics (équipements de pavage).
- Nous avons complété la relocalisation de la caserne incendie dans le parc industriel. La nouvelle caserne, plus grande, a permis l'acquisition d'un camion échelle pour le service de protection incendie de façon à mieux protéger les édifices en hauteur dans la municipalité (résidences pour personnes âgées, Centre de santé, industries, etc.). La Ville d'Asbestos s'est entendue avec la Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor pour que le service de protection incendie desserve une partie de son territoire.
- Nous avons procédé à la signature d'une nouvelle entente de travail avec nos pompiers. Cette entente a été renouvelée pour une période de 6 ans.
- Nous avons continué la réfection de notre réseau routier local par la reconstruction complète de la rue Bruneau dans le secteur Saint-Barnabé. Ces travaux ont été réalisés conformément à notre plan d'infrastructures mis en place en 2006.
- Nous avons réalisé une étude sur la perception de notre ville auprès d'investisseurs et d'intervenants économiques dans le cadre du plan d'action sur la diversification de notre économie. Les conclusions de cette étude se traduiront par l'adoption d'une stratégie de communication pour la Ville d'Asbestos afin de mieux positionner l'image de la ville et de son développement futur.
- Nous avons continué la diversification de notre économie avec l'arrivée en 2011 de Solutech, de National Vacuum, avec la construction de locaux d'entreposage sur la rue de l'Amiante et avec la mise en chantier d'une fromagerie dans notre parc industriel. Nous travaillons à la diversification de notre économie avec notre Corporation de développement socioéconomique.

Comme vous le voyez, l'année 2011 a été très active pour votre administration municipale.

## INDICATIONS PRÉLIMINAIRES: ÉTATS FINANCIERS 2011

En 2011, nous avons continué à travailler à revoir nos façons de faire afin de diminuer nos coûts tout en maintenant des services de qualité pour nos contribuables.

Au cours de l'année 2011, nous avons procédé à des travaux qui ont été financés en grande partie par notre fonds dédié aux infrastructures que nous avons mis en place en 2006. Cette orientation porte maintenant ses fruits en limitant nos emprunts. Ainsi, la dette de la municipalité est maintenue à un niveau respectable pour une municipalité comme celle d'Asbestos.

L'analyse des dépenses et des revenus de l'exercice financier actuel démontre des revenus projetés pour 2011 estimés à 8 800 000 \$ et des dépenses de 8 671 000 \$. Nous prévoyons donc un léger surplus de l'ordre de 129 000 \$.

## TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX EN 2011

Le traitement alloué aux élus municipaux en 2011 est demeuré le même pour une sixième année consécutive et s'établit comme suit :

	Maire	Conseiller
Rémunération fixe	19 083 \$	6 361 \$
Allocation des dépenses	<u>9 541 \$</u>	<u>3 181 \$</u>
	28 624 \$	9 542 \$

## LISTE DES CONTRATS SELON L'ARTICLE 474.1 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES (Du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 31 octobre 2011)

Absolu	: sondages Internet et téléphonique accompagnement en relations publiques groupes de discussion avec entrepreneurs régionaux	26 249 \$
Aréna Connie-Dion	: contribution annuelle 2011 mandat de coordination des loisirs	208 630 \$
Ass. Coop des consomm. d'huile d'Asbestos	: carburants pour 2011	134 795 \$
Automobiles Parr et Leconte	: camion de service des loisirs véhicule Ford Escape (option d'achat) camion Ford 2011 F-550	107 159 \$
Bell Canada	: mise à niveau du système centraliser les services téléphoniques hôtel de ville, garage et bibliothèque services mensuels	31 998 \$
BFL Canada risques et Assurances inc.	: assurances biens, responsabilités, automobile et dommage 2011	67 837 \$
C.F.G. Construction inc.	: travaux de désamiantage de l'ancien immeuble de l'hôtel de ville	143 392 \$
Cie 9110-4380 Québec inc.	: honoraires professionnels pour les les travaux de désamiantage et de démolition de l'ancien hôtel de ville	34 131 \$

Claude Bourque Électrique	:	travaux divers d'électricité conversion éclairage au garage municipal	29 633 \$
Clôtures Orford	:	matériel et installation de clôtures au parc canin et au garage municipal	36 629 \$
École secondaire de l'Escale	:	frais relatifs aux loisirs (location de plateaux et surveillance)	28 770 \$
Electroméga Itée	:	luminaires DEL – projet relampage	40 690 \$
Excavation René St-Pierre inc.	:	travaux de démolition de l'immeuble de l'ancien hôtel de ville	224 767 \$
Excavations Tourigny inc.	:	travaux de réfection de la rue Bruneau	284 130 \$
GFI Solutions d'affaires inc.	:	équipements, logiciels et entretien des systèmes informatiques mise à niveau du réseau informatique formation paie & T4 (nouvelle employée) changement licences Office MAJ suite Unicité – logiciels	29 702 \$ 25 815 \$ 13 856 \$ 4 498 \$ 45 772 \$
Groupe financier AGA inc.	:	primes d'assurance collective	32 069 \$
Hémond Itée	:	travaux avec machinerie, remblai, terre, terrassement usine de filtration et aux Trois-Lacs	59 788 \$
Hewitt	:	location d'un tracteur à chaine et achat du tracteur à chaine Carterpillar	80 163 \$
Hydro-Québec	:	éclairage et chauffage dans toutes installations et bâtisses municipales	417 552 \$
La Sablière de Warwick Itée	:	travaux d'infrastructures 2010 (rues du Roi et Deshaies) libération de la retenue des travaux Lafrance, Bergeron et Théode 3 entrées de service rue du Roi	368 792 \$
La Société canadienne de sel	:	achat de sel en vrac	38 572 \$
Les Consultants SM inc.	:	honoraires professionnels rue Bruneau contrôle de qualité des matériaux rue du Roi et Deshaies	80 338 \$
Les Services EXP inc.	:	honoraires professionnels rues du Roi et Deshaies – plan d'intervention programme de rinçage MAJ capacité de la station d'épuration	45 877 \$
Ministère des Finances	:	services de la Sûreté du Québec	521 750 \$
MRC des Sources	:	quote-part 2011	410 022 \$
MVP Construction	:	travaux divers : réaménagement salle des archives, toilette handicapés à la piscine, accueil touristique à la Bibliothèque, toiture au presbytère NDTJ et plafond du centre de loisirs	42 846 \$
Peinture Véhicules Lourds	:	Travaux divers de peinture et de Sablage sur véhicules et équipement	27 366 \$

Pro-Facto Solutions	:	travaux de rénovation variés sur différents projets et dans plusieurs édifices municipaux	186 896 \$
RCI Environnement inc.	:	élimination des déchets	28 601 \$
Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux	:	quote-part collecte et transport matières résiduelles (ordures, recyclage et compostage) gestion de l'écocentre	505 920 \$
Sintra inc. – région Estrie	:	contrat travaux de pavage sur la 1 <sup>re</sup> Avenue et fourniture de béton bitumineux	155 790 \$
SSQ Groupe financier	:	assurances collectives	75 511 \$
TGC inc.	:	prolongement du boulevard Industriel (final)	81 987 \$
Tessier Récréo-parc	:	équipements de jeux d'eau et de parcs	55 179 \$
Toitures Éverest inc.	:	réfection de la toiture de la caserne et de la station d'épuration	105 814 \$
Transbestos inc.	:	contribution annuelle 2011	33 892 \$
Union des municipalités du Québec	:	2 quote-parts : franchise collective et cotisation annuelle honoraires pour recrutement	62 555 \$
Valoris	:	disposition des déchets	211 300 \$

## ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2012

Le Conseil municipal travaille présentement à la préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2012 qui seront adoptées le lundi, 19 décembre prochain. Les défis financiers auxquels la Ville doit faire face demeurent une préoccupation constante pour les membres du Conseil afin d'offrir à leurs citoyens des services qui répondent à leurs attentes et ça, au meilleur coût possible tout en contenant la dette municipale.

L'année 2012 sera une année de consolidation de nos gestes posés dans les dernières années. Ainsi, au cours de la prochaine année trois projets déjà annoncés retiendront notre attention soit : la réfection du boulevard Saint-Luc, la mise en place de la collecte obligatoire pour les matières compostables et la mise en œuvre d'une stratégie de communication pour améliorer l'image de notre ville. Ces trois projets demanderont beaucoup de nos ressources, cependant nous allons continuer à maintenir des services qui répondent aux attentes de nos contribuables.

L'incertitude liée à la démolition des installations de Métallurgie Magnola inc. sur notre rôle d'évaluation est maintenant terminée. Nous savons maintenant à quoi s'en tenir dans ce dossier. Les remboursements de taxes payées en trop sont maintenant choses du passé. Nous pouvons tourner la page.

Toutefois, dans le cas du dossier de Mine Jeffrey, nous sommes toujours dans l'incertitude même si nous sommes confiants. Notre défi dans ce dossier demeure pour nous le même. Nous devons nous préparer à tirer profit des futurs investissements en étant prêts à accueillir de nouveaux travailleurs et résidents liés au projet en plus d'accueillir de nouvelles entreprises industrielles et commerciales chez nous. La Ville d'Asbestos y travaille déjà et entend continuer d'y mettre les efforts nécessaires via sa Corporation de développement socioéconomique.

De grands efforts de développement de notre territoire ont été déployés au cours des dernières années. L'arrivée de l'entreprise Solutech et de la Fromagerie l'Oiseau-bleu dans notre parc industriel en est de bons exemples. La diversification de notre économie est en bonne voie mais nous devons continuer à y mettre les ressources nécessaires. L'administration municipale entend donc poursuivre la mise en place des outils qui vont favoriser le développement de notre territoire et supporter sa Corporation de développement socioéconomique.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2012, un nouveau rôle d'évaluation entrera en vigueur. La valeur des propriétés a connu une hausse significative par rapport au dernier rôle d'évaluation. Ces hausses moyennes sont respectivement de 15 % pour le secteur résidentiel, 5 % pour les commerces et services et 11 % pour le secteur industriel si on ne tient pas compte des baisses de valeur de Mine Jeffrey (-23 %) et de Métallurgie Magnola (-11 %). Plusieurs s'inquiètent d'une hausse possible de leur compte de taxes municipales. Les membres du Conseil se sont donnés comme orientation de maintenir les comptes de taxes le plus bas possible et concurrentiel par rapport aux municipalités comparables de même taille qui offrent le même type de services. C'est pourquoi, l'administration municipale entend ajuster le taux de taxation de façon à tenir compte des hausses des valeurs.

Voici les orientations qui nous guident dans la préparation du budget pour l'année 2012. Nous savons que bien des choses restent à faire dans notre ville et que la tâche est importante. Nous demeurons convaincus qu'avec le support des citoyens et citoyennes d'Asbestos, nous pourrons faire une différence significative dans la gestion de notre organisation et de notre collectivité.

Nous pouvons vous assurer que votre Conseil municipal demeurera à l'écoute des préoccupations de la population, travaillera à une saine gestion et investira pour l'avenir afin de faire prospérer notre milieu. Merci.

Hugues Grimard, maire

## **2011-255**

### **APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2011**

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de septembre 2011, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	651 615,90 \$
- Dépenses en immobilisations	-
<b>Total du mois de septembre 2011:</b>	<b>651 615,90 \$</b>

Adoptée.

## **AVIS DE MOTION**

### **Règlement adoptant le code d'éthique et de déontologie**

Le conseiller Pierre Benoit donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un règlement adoptant le code d'éthique et de déontologie s'appliquant à l'ensemble des membres du Conseil et du personnel de la Ville d'Asbestos, et ce, conformément à la Loi.



**2011-256**

**NOMINATIONS À L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA VILLE D'ASBESTOS**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que les conseillères Nicole Forgues et Nathalie Durocher soient nommées représentantes de la Ville d'Asbestos auprès de l'Office Municipal d'habitation.

Adoptée.

**2011-257**

**TRAVAUX DE PAVAGE DES RUES BOURBEAU ET ROUX : PAIEMENT PAR M. MARCEL BROWN DE SA PART AUX FUTURS TRAVAUX**

CONSIDÉRANT que le projet de pavage des rues Bourbeau et Roux est mis en veille;

CONSIDÉRANT que monsieur Marcel Brown a une obligation de contribuer aux travaux de pavage à raison de 20% des coûts;

CONSIDÉRANT le désir de monsieur Brown de régler dès maintenant la facture éventuelle des travaux;

CONSIDÉRANT le paiement 13 722,56 \$ fait en date du 3 octobre 2011, paiement fait en fonction d'une estimation de travaux faite en date du 22 juin 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu de libérer M. Brown de son obligation. Le montant remis par monsieur Brown sera conservé dans une réserve spéciale afin de l'utiliser lorsque le niveau de développement des terrains justifiera les travaux de pavage.

Adoptée.

**2011-258**

**PERMANENCE DE MADAME DOMINIQUE BOILARD**

Conformément aux conditions requises nécessaires pour obtenir sa permanence, madame Dominique Boilard a dûment complété ses conditions. Par conséquent, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que madame Boilard obtienne le statut d'employée permanente à la Ville d'Asbestos, et ce, au salaire et conditions prévues à la convention collective.

Adoptée.

**2011-259**

**RÉSIDENCE CASTONGUAY : PARTICIPATION AU PROJET « ACCÈS-LOGIS »**

CONSIDÉRANT que la résidence Castonguay a ouvert ses portes à l'été 2011;

CONSIDÉRANT que les 8 logements subventionnés par le programme « Accès-logis » sont maintenant utilisés;

CONSIDÉRANT que la Société d'habitation du Québec autorise la Résidence Castonguay à offrir des subventions au logement à l'ensemble des locataires au démarrage;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos participe déjà au programme « Accès-logis » ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos bonifie temporairement pour une durée maximale de cinq (5) ans sa participation au programme « Accès-logis » pour un nombre de quatre (4) logements supplémentaires, et ce, à raison de 10% de la subvention.

Adoptée.

## ABSENCES

A ce moment de la séance, les conseillers Alain Roy et Pierre Benoit quittent leur siège de conseiller.

## 2011-260

### PACTE RURAL, VOLET LOCAL : CHOIX DES PROJETS

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a procédé à un appel de projet dans le cadre du Pacte rural, volet local;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des organismes éligibles à déposer un projet a été invité par correspondance individuelle à une rencontre d'information;

CONSIDÉRANT que les projets admissibles ont fait l'objet d'une analyse qualitative par un sous-comité du Conseil qui a émis des recommandations au Conseil;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que les projets suivants soient retenus dans le cadre de l'appel de projets pour le Pacte rural, volet local.

DEMANDE TITRE DU PROJET	PROMOTEUR	DÉCISION		CONDITIONS
		MONTANT DEMANDÉ	MONTANT ACCEPTÉ	
Amélioration locative du dojo	Club de judo Asbestos/Danville	7 500 \$	7 500 \$	La présente résolution vient préciser la résolution 2011-248. Le Club de judo devra utiliser l'octroi financier provenant du Pacte rural supralocal avant que ne soit déboursé l'octroi du pacte rural, volet local.
Mise en forme des aînés	Association des retraités d'Asbestos	8 500 \$	6 500 \$	Montant accordé pour financer les équipements de mise en forme, incluant les systèmes Kinect, conditionnellement à la mise en place d'un programme d'activités et l'embauche de professionnels spécialisés. Déboursement : 50 % à l'acceptation et 50 % sur présentation du rapport final.
Insertion à l'emploi, sensibilisation	Croisée des sentiers	7 454 \$	3 500 \$	
Balconnières 2012	Comité Rue principale	5 000 \$		Projet jugé non-admissible. Le projet est récurrent malgré le changement de secteur.

DEMANDE TITRE DU PROJET	PROMOTEUR	DÉCISION		CONDITIONS
		MONTANT DEMANDÉ	MONTANT ACCEPTÉ	
Aménagement d'une salle de réunion	Cuisine-amitié	7 500 \$	7 500 \$	
Mise à niveau « MDF 2.0 »	Maison des familles FamillAction	3 778 \$		Projet jugé non-admissible. La mise à niveau du système téléphonique est liée aux frais de fonctionnement de l'organisme. Le financement d'un site Web non transactionnel crée un précédent pour l'ensemble des organismes.
Aménagement d'une cuisine	MABOB	7 500 \$	3 500 \$	
Acquisition d'un défibrillateur cardiaque	Centre sportif Connie-Dion	1 750 \$	1 750 \$	
Projet pour combattre le décrochage scolaire, classe DGA	École la Passerelle	7 500 \$		Le projet tel que présenté est en lien direct avec les budgets de la Commission scolaire. Aucun partenariat avec les intervenants du milieu n'a été établi pour mettre en œuvre le projet-pilote.

Adoptée.

## PRÉSENCES

Les conseillers Alain Roy et Pierre Benoit reprennent leur siège à ce moment de la séance.

### 2011-261

#### OCTROI DU CONTRAT DE FOURNITURE DE SEL TRAITÉ

CONSIDÉRANT qu'une demande de prix ayant été préparée et transmise à des entreprises concernées par la fourniture de sel traité, deux propositions furent reçues et trouvées comme suit :

- Sel Warwick inc. : 17 369,01 \$
- Sebci inc. : 17 528,50 \$

Après vérification de la conformité des soumissions, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la soumission de Sel Warwick inc. soit rejetée puisque la fiche technique du produit n'était pas incluse dans la soumission. Par conséquent, le Conseil accorde le contrat de fourniture de sel à Sebci inc. au coût total de 17 528,50 \$ incluant les taxes.

Adoptée.

### 2011-262

#### OCTROI DU CONTRAT DE FOURNITURE D'UN SYSTÈME COMPLET DE FILTRATION POUR LE GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT qu'une demande de prix a été préparée et transmise à des entreprises se spécialisant dans les systèmes de filtration, deux propositions furent reçues et trouvées comme suit :

- Système de ventilation BG inc. : 22 113,99 \$
- Émergence Ventilation : 21 064,73 \$

Après vérification de la conformité des soumissions, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit à Émergence Ventilation pour un système complet de filtration à être installé au garage municipal, le tout au coût total de 21 064,73 \$ incluant les taxes.

Adoptée.

## 2011-263

### TARIFS D'INSCRIPTION AUX COURS ET ACTIVITÉS DU SERVICE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT que les tarifs exigés pour s'inscrire aux cours et aux activités du service des loisirs n'ont pas augmenté depuis 2009;

CONSIDÉRANT qu'il est jugé à propos de réviser les tarifs vu l'augmentation des taux de location des locaux de l'École secondaire de l'Escale;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de fixer les nouveaux tarifs pour les inscriptions aux activités de loisirs comme détaillés dans le tableau qui suit. A noter que les coûts d'entrée pour les bains libres demeurent inchangés.

Activité/Cours offerts	Coût d'inscription
<b>Cours pour adulte</b>	
Badminton	55 \$
AquAdulte	60 \$
Aqua Forme	60 \$
Aqua Jogging	65 \$
<b>Cours pour enfants</b>	
Précolaire 1 à 3 ans	40 \$
Précolaire 3 à 5 ans	50 \$
Junior niveaux 1 à 10	50 \$
Jeune sauveteur	55 \$
<b>Bains libres</b>	
Adulte (mercredi soir)	4 \$ adulte
Familial et jeunesse (samedi pm)	2 \$ pour tous

Adoptée.

## 2011-264

### AUTORISATION DE PAIEMENT POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé du conseiller Pierre Benoit et résolu d'autoriser le paiement de travaux supplémentaires effectués par Couture planchers-design au coût total de 7 091,83 \$ incluant les taxes. Ces travaux consistaient à faire un meulage pour enlever la colle sous le plancher de la salle du Centre de loisirs Notre-Dame de Toutes-Joies, et ce, avant d'installer le nouveau revêtement.

Adoptée.

**2011-265****ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-178 : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2006-116 (Zone 61 et usages commerciaux accessoires dans les zones industrielles)**

CONSIDÉRANT la période mise à la disposition des personnes intéressées à une demande d'approbation référendaire pour l'approbation ou la désapprobation du règlement numéro 2011-178;

CONSIDÉRANT qu'aucune personne n'a signé une telle demande et que conséquemment, le nombre de signatures requises n'a pas été atteint pour la tenue d'un registre référendaire;

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter le règlement numéro 2011-178 ordonnant et décrétant la modification du règlement de zonage 2006-116 afin de convertir la zone numéro 61-P en zone résidentielle, zone située sur l'emplacement de l'ancien hôtel de ville. Des précisions sont également ajoutées au règlement concernant les usages commerciaux accessoires dans les zones industrielles. Que ce règlement soit transmis à la MRC des Sources pour approbation.

Adoptée.

**2011-266****DÉCISION SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2011-004**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 280, rue Manville Ouest à Asbestos;

CONSIDÉRANT que la demande est à l'effet de réduire la marge latérale gauche du bâtiment à 0 mètre plutôt que 2 mètres, tel que le prescrit le règlement de zonage no 2006-116 de la Ville d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et a recommandé au Conseil d'accepter la demande;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'accorder la dérogation mineure visant le 280, rue Manville Ouest à Asbestos.

Adoptée.

**2011-267****DÉCISION SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2011-005**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure pour l'immeuble du 282-284, rue Manville Ouest à Asbestos;

CONSIDÉRANT que la demande est à l'effet de réduire la marge latérale droite du bâtiment à 0 mètre plutôt que 2 mètres, tel que le prescrit le règlement de zonage no 2006-116 de la Ville d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et a

recommandé au Conseil d'accepter la demande;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'accorder la dérogation mineure visant l'immeuble du 282-284, rue Manville Ouest à Asbestos.

Adoptée.

## **RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION**

Le Conseil prend connaissance du rapport mensuel d'octobre 2011 préparé par M. David Bélanger, directeur du Service de l'inspection, qui se détaille comme suit :

	<b>NOMBRE DE PERMIS</b>	<b>VALEUR DÉCLARÉE</b>	<b>CUMULATIF</b>
<b>JANVIER</b>	6	1 558 400 \$	1 550 400 \$
<b>FÉVRIER</b>	8	48 500 \$	1 598 900 \$
<b>MARS</b>	8	77 000 \$	1 675 900 \$
<b>AVRIL</b>	30	281 100 \$	1 957 000 \$
<b>MAI</b>	62	657 260 \$	2 614 260 \$
<b>JUIN</b>	75	449 550 \$	3 063 810 \$
<b>JUILLET</b>	47	1 733 101 \$	4 796 911 \$
<b>AOÛT</b>	41	230 210 \$	5 027 121 \$
<b>SEPTEMBRE</b>	35	363 070 \$	5 390 191 \$
<b>OCTOBRE</b>	20	154 200 \$	5 544 391 \$

### **2011-268**

#### **SITE D'ENFOUISSEMENT DE LA REGION D'ASBESTOS : APPROBATION DU BUDGET 2012**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos est une municipalité partenaire du Site d'enfouissement de la Région d'Asbestos et qu'elle avait signé une entente avec la MRC des Sources et d'autres municipalités partie à l'entente intermunicipale;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources à titre de mandataire, propose un budget pour l'exercice financier 2012 lors d'un récent conseil d'administration et qu'elle a transmis ce dit budget à toutes les municipalités membres pour approbation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'approuver le budget 2012 pour le site d'enfouissement de la région d'Asbestos préparées par la MRC des Sources, mandataire de cette entité.

Adoptée.

### **2011-269**

#### **MANDAT À VIRAGE MULTIMÉDIA : CONCEPTION ET IMPRESSION D'UN CALENDRIER 2012 POUR LA VILLE D'ASBESTOS**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos octroie un contrat à Virage multimédia pour la conception d'un calendrier 2012 pour la Ville d'Asbestos, et ce, pour un montant global de 8 435 \$.

Adoptée.

### **2011-270**

## **AUTORISATION DE SIGNATURES DE LA POLITIQUE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES POMPIERS MUNICIPAUX**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que le maire et le directeur général et directeur du personnel soient autorisés à signer le renouvellement de la Politique des conditions de travail des pompiers municipaux, entente d'une durée de 6 ans soit du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2016.

Adoptée.

### **2011-271**

#### **PERMANENCE DE MONSIEUR ALAIN CHAÎNÉ**

Conformément aux conditions requises nécessaires pour obtenir sa permanence, monsieur Alain Chaîné, préventionniste au service de Sécurité incendie, a dûment complété ses conditions. Par conséquent, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que monsieur Chaîné obtienne le statut d'employé permanent à la Ville d'Asbestos, et ce, au salaire et conditions prévues à son contrat de travail.

Adoptée.

### **2011-272**

#### **NOMINATIONS AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT que M. Martin Amyot a exprimé le souhait de retourner comme pompier pour des raisons professionnelles;

CONSIDÉRANT que M. Roch Hamel a suivi toutes les formations nécessaires pour occuper un poste d'officier au sein du service de Sécurité incendie;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que monsieur Martin Amyot reprenne un poste de pompier et que monsieur Roch Hamel soit nommé « lieutenant ». Ces nominations sont effectives à compter de ce jour avec les taux horaires s'y rattachant.

Adoptée.

### **2011-273**

#### **CONFIRMATION DE M. BOBBY GAUTHIER À TITRE DE POMPIER**

CONSIDÉRANT que monsieur Bobby Gauthier a été embauché le 29 septembre 2009 à titre de pompier au sein du service de Sécurité incendie;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, il n'y a pas eu confirmation de son embauche par résolution du Conseil municipal;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de confirmer l'engagement de M. Bobby Gauthier à titre de pompier, et ce, rétroactivement à sa date réelle d'embauche, soit le 29 septembre 2009.

Adoptée.

**2011-274**

**ADOPTION DE LA GRILLE DE TARIFICATION D'ENTRAIDE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter la grille de tarification d'entraide des services de sécurité incendie sur le territoire de la MRC des Sources, telle que reproduite ci-dessous :

<b>VÉHICULE AVEC OPÉRATEUR</b>	<b>TARIFICATION</b>	
Autopompe	1 <sup>re</sup> heure	650,00 \$
	2 <sup>e</sup> heure et +	325,00 \$
Camion échelle	1 <sup>re</sup> heure	650,00 \$
	2 <sup>e</sup> heure et +	325,00 \$
Unité d'urgence	1 <sup>re</sup> heure	325,00 \$
	2 <sup>e</sup> heure et +	162,50 \$
Véhicule rapide (avec pinces de désincarcération)	1 <sup>re</sup> heure	300,00 \$
	2 <sup>e</sup> heure et +	150,00 \$
Camion rapide (pick-up)	1 <sup>re</sup> heure	250,00 \$
	2 <sup>e</sup> heure et +	125,00 \$
Citerne (17 000 litres)	1 <sup>re</sup> heure	300,00 \$
	2 <sup>e</sup> heure et +	150,00 \$
Citerne (±5 000 litres)	1 <sup>re</sup> heure	150,00 \$
	2 <sup>e</sup> heure et +	75,00 \$
Bateau	1 <sup>re</sup> heure	200,00 \$
	2 <sup>e</sup> heure et +	100,00 \$
Traineau de survie et VTT	1 <sup>re</sup> heure	300,00 \$
	2 <sup>e</sup> heure et +	150,00 \$
Équipement additionnel * (Pompe portative, génératrice etc.) *À la demande du service incendie Seulement.	De l'heure	50,00 \$
Frais d'utilisation	+ 15% du total facturé des équipements	
Personnel des services incendie	Le salaire horaire réellement payé selon leur convention en vigueur	
Frais d'administration	+ 15% du total du salaire horaire du personnel	
Annulation des services	50% de la tarification de la 2 <sup>e</sup> heure du service demandé et payer 3 heures au personnel déplacé selon leur convention.	
Note : frais additionnel possible sur la facturation dans une situation pouvant demander la relève d'un autre service incendie pour entraide exceptionnelle.		

Adoptée.

**2011-275**

**PRIORITÉS ET ATTENTES À L'ÉGARD DE LA SURETÉ DU QUÉBEC**



CONSIDÉRANT les discussions par le Conseil relativement au travail de la Sûreté du Québec sur le territoire municipal d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens ont de la difficulté à comprendre les niveaux de priorité pour les appels d'urgence;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil se sont entendus pour conserver les mêmes attentes et priorités établies en 2011 pour la prochaine année 2012 à l'égard de la Sûreté du Québec de la MRC des Sources;

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que les attentes et priorités de la Ville d'Asbestos s'établissent comme suit pour l'année 2012 :

- Assurer une présence régulière au mini-poste de la SQ à Asbestos. Prévoir au moins une journée semaine. (Remplir des rapports, prendre des dépositions, etc.);
- Augmenter la visibilité des patrouilleurs dans les rues d'Asbestos, en effectuant davantage de tournées dans les rues des différents quartiers afin de faire sentir une présence policière et ainsi augmenter le sentiment de sécurité chez les citoyens;
- Au moyen des média d'information locaux, expliquer davantage à la population les niveaux de priorité pour la réponse aux appels d'urgence;
- Surveiller le vagabondage le soir, particulièrement aux environs des espaces publics;
- Patrouiller les parcs et leurs environs afin de prévenir le vandalisme;
- Travailler avec la Ville à la révision de la réglementation sur la circulation des véhicules hors routes afin de permettre l'accès aux sentiers;
- Assurer une surveillance accrue de la vitesse en soirée dans le secteur du Parc industriel.

Adoptée.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR**

- › Un citoyen se questionne sur les caméras de surveillance.
- › Un citoyen se demande où est le poste de la Sûreté du Québec à Asbestos depuis la démolition de l'hôtel de Ville.
- › Une citoyenne a des questions par rapport au préventionniste et son travail.

#### **2011-276**

#### **NOMINATION MAIRE-SUPPLÉANT**

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé du conseiller Pierre Benoit et résolu que madame Nathalie Durocher soit nommée mairesse-suppléante pour un terme de quatre (4) mois, et ce, conformément à la Loi.

Adoptée.

#### **AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Le conseiller Jean Roy mentionne quelque mots sur les négociations de conditions de travail avec les employés.

Le conseiller Serge Boislard discute brièvement du chrysotile.

Le conseiller Alain Roy parle du parc du Mont-Ham.

La conseillère Nathalie Durocher parle des projets du Comité Rue principale et du transport collectif.

**2011-277**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé et résolu que la présente séance soit levée à compter de 21 h 50.

Adoptée.

---

**HUGUES GRIMARD, MAIRE**

---

**MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE**

/lg